



□ **Baron Lambert (B.L.)**

Rue Baron Lambertstraat, 38
Bruxelles 1040 Brussel
02 739 84 11 - Fax: 02 735 87 49

□ **Joseph Bracops (J.B.)**

Rue Dr Huetstraat, 79
Bruxelles 1070 Brussel
02 556 12 12 - Fax: 02 556 14 09

□ **Etterbeek-Ixelles/Elsene (E.I.)**

Rue J. Paquotstraat, 65
Bruxelles 1050 Brussel
02 641 41 11 - Fax: 02 641 42 70

□ **Molière-Longchamp (M.L.)**

Rue Marconistraat, 142
Bruxelles 1190 Brussel
02 348 51 11 - Fax: 02 348 51 15

VOTRE CARRIERE

APPEL EXTERNE

PHARMACIEN HOSPITALIER

(H/F)

Les Hôpitaux Iris Sud recherchent, dans le cadre d'un projet de pharmacie clinique, un Pharmacien Hospitalier (H/F). Il collaborera également aux autres activités de la pharmacie hospitalière et participera au rôle de garde.

Il collaborera, de manière active, aux groupes de travail pluridisciplinaires en rapport avec son activité.

Conditions d'accès :

- Etre titulaire d'un diplôme de Pharmacien hospitalier
- Etre titulaire d'un DES en pharmacie clinique hospitalière constitue un atout
- Connaissance de la deuxième langue nationale en rapport avec la fonction
- Disposer d'une expérience en pharmacie clinique constitue un atout

Qualités requises :

- Motivation
- Autonomie
- Capacité d'organisation et de gestion d'équipe
- Diplomatie, sens de la communication
- Sens des responsabilités
- Résistance au stress
- Bonne connaissance des outils informatiques

Conditions d'engagement :

- Date d'entrée en fonction : dès que possible
- Type de contrat : CDI
- Horaire : temps plein

Siège social

Rue Baron Lambert 38 - 1040 Bruxelles
Ø 02 739 87 51 - 02 739 87 48 - Fax: 02 739 87 49

Association Hospitalière d'Anderlecht, d'Etterbeek,
d'Ixelles, de Saint-Gilles - Hôpitaux Iris Sud
Association publique régie par la loi du 8 juillet 1976
Hôpital d'enseignement - Université Libre de Bruxelles



Réseau Iris structuur

Maatschappelijke zetel


Baron Lambertstraat 38 - 1040 Brussel
Ø 02 739 87 51 - 02 739 87 48 - Fax: 02 739 87 49

Ziekenhuisvereniging van Anderlecht, van Etterbeek,
van Elsene, van Sint-Gillis - Iris Ziekenhuizen Zuid
Openbare vereniging geregeld door de wet van 8 juli 1976
Onderwijs Ziekenhuis - Vrije Universiteit van Brussel

Sont d'application :

- Le règlement particulier relatif au recrutement et à la carrière du personnel de l'association hospitalière ;
- Le protocole 2000/1 relatif au règlement particulier sur le recrutement et la carrière du personnel de l'Association hospitalière « Hôpitaux IRIS Sud » ;
- Le protocole 2000/28 relatif à l'amendement des règlements généraux et du règlement particulier sur le recrutement et la carrière du personnel des Associations locales en matière de classement aux examens de promotion ;
- Le protocole 2000/26 relatif au règlement particulier sur l'octroi d'une allocation pour exercice de fonctions supérieures au personnel des Associations hospitalières locales ;

Les candidatures sont à adresser pour le 29 mai 2009 à Mme P.WESEL, Directrice des Ressources Humaines, 38, Rue Baron Lambert à 1040 Bruxelles (ou par mail : pwesel@his-izz.be).
Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Mme G.DUCHATEAU, Chef du Service Pharmacie, au 02/348.51.62.


M. Van Vlasselaer
Administrateur Général.
04/05/2009